



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Oui au projet de modification de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne

Dans le cadre de la consultation fédérale sur le projet de modification de la loi sur les banques et les caisses d'épargne, le Conseil d'Etat soutient les dispositions proposées par le Département fédéral des finances. Il reconnaît ainsi l'importance d'adapter la législation en matière d'assainissement des banques et de protection des épargnants. Le gouvernement considère que le projet contribuera de manière notable à la stabilité du système bancaire suisse.

Le projet mis en consultation par le Département fédéral des finances vise à combler les lacunes de la réglementation relative à l'assainissement et à la liquidation des banques. Une procédure dirigée par la Commission fédérale des banques remplacera les multiples mesures existantes. Le projet précise le rôle de cette commission et celui des autorités judiciaires en charge de l'exécution de la Loi sur la poursuite et la faillite.

La révision prévoit également des mesures destinées à protéger les créanciers et à leur garantir l'égalité de traitement. C'est ainsi que les déposants au bénéfice d'une créance de fr. 5'000.- au plus seront remboursés prioritairement. Les dépôts jusqu'à fr. 30'000.- constitueront des créances privilégiées de deuxième classe.

De plus, la Commission fédérale des banques pourra maintenir l'autorisation de pratiquer à des banques présentant un risque d'insolvabilité susceptible d'être supprimé. Le Conseil d'Etat propose d'élargir l'application de cette disposition à d'autres difficultés que pourraient rencontrer les établissements bancaires. Pour les banques cantonales, le Conseil d'Etat demande enfin qu'une consultation du canton concerné soit prévue avant toute décision de retrait d'autorisation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 mai 2001

Mme Isabelle Salomé, secrétaire générale du Département des finances, 021/ 316.20.02